

Abdelkefi avertit contre les difficultés financières de l'Etat



Mohamed Fadhel Abdelkefi a encore une fois souligné l'existence d'un grand écart entre les dépenses de l'Etat et ses revenus, qui freinent le développement régional.

Lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et de la planification de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), tenue vendredi 17 mars 2017, le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération extérieure a évoqué la difficile conjoncture économique actuelle, indiquant que les dépenses de l'Etat s'élèveront, cette année 2017, à 32,5 milliards de dinars, tandis que les revenus attendus ne dépasseront pas 24 milliards.

Cet écart, conjugué aux engagements financiers de la Tunisie auprès des bailleurs de fonds internationaux (remboursement des dettes antérieures), a créé un grave déséquilibre des finances publiques auquel on doit impérativement trouver les remèdes adéquats pour espérer voir le bout du tunnel.

M. Abdelkefi a exhorté, par ailleurs, les députés à accélérer l'approbation du plan de développement afin que l'on puisse dépasser les obstacles à la mise en œuvre des programmes de développement régional, notamment le manque de financement en raison d'une conjoncture difficile et complexe et des problèmes de financement international, par allusion au refus du Fonds monétaire international (FMI) d'accorder la 2e tranche du prêt convenu avec l'Etat tunisien, en raison du retard enregistré dans la mise en place des réformes économiques.

Tout en notant l'amélioration relative enregistrée au niveau du climat de l'investissement en Tunisie, les membres de la commission des finances et de la planification ont mis l'accent sur l'absence de visions et d'orientations claires dans divers secteurs de l'économie et la nécessité de réajuster le plan de développement de manière à ce qu'il réponde aux besoins des régions, et ce conformément au principe de la discrimination positive.

Ils ont, d'autre part, considéré que les propositions présentées dans le plan de développement ne répondent pas aux vraies attentes des régions les plus démunies et appelé le ministre à mettre en œuvre le principe de la décentralisation, notamment en élaborant le plan du développement à partir des demandes exprimées par les régions et non des politiques préétablies par le pouvoir central.

Réagissant aux interventions des députés, le ministre du Développement les a appelés à prendre en considération les moyens dont dispose l'Etat, en précisant que le plan du développement a été bien élaboré en prenant en considération aussi bien les besoins des régions que les capacités de l'Etat à y répondre.

M. Abdelkefi a, en outre, souligné l'importance de la loi sur l'investissement dans la mise en place des conditions favorables telles qu'exigées par les investisseurs tunisiens et étrangers, de manière à contribuer à la relance économique et à la réalisation du plan du développement, estimant, dans ce contexte, que d'autres mesures restent à prendre pour parachever les conditions nécessaires à cette contribution, notamment la mise en place de l'instance de l'investissement et de la coopération internationale.

A. K.